

Décision Générale colonial

Décision n° 399 du 3 avril 1950 :

n° 399

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 avril 1950
Numéro JO n° 4 du 30/04/1950	Date du numéro 30 avril 1950

TEXTE INTÉGRAL

Assowe Roble est admis dans le cadre clés ouvriers de maîtrise en qualité d'ouvrier stagiaire du 6e échelon, pour compter du 1er avril 1950.